

les lois et les règlements en matière d'environnement et la gestion des terres fédérales.

Un engagement national renouvelé pour soutenir les forêts du Canada

En 1998, les Canadiens ont renouvelé leur engagement envers la foresterie durable dans tout le pays, en adoptant une nouvelle stratégie quinquennale visant à rassembler les aspects écologiques, économiques, sociaux et culturels de la conservation et de l'utilisation des forêts. La nouvelle Stratégie nationale sur les forêts (1998-2003) est une entreprise collective (par des gouvernements, des associations industrielles, des organismes environnementaux, des associations autochtones et d'autres) visant à développer une formule pratique pour rassembler les attentes de plus en plus nombreuses imposées aux forêts canadiennes et aux aménagistes forestiers; comme son prédécesseur, elle est le résultat de consultations publiques extensives organisées par le CCMF.

La nouvelle stratégie offre un modèle permettant de guider les politiques et les actions de la communauté forestière canadienne dans le nouveau millénaire. Elle met à profit les nombreuses réalisations de la stratégie antérieure et traite des questions qui nécessitent une attention particulière : par exemple, le besoin d'établir une classification écologique des

